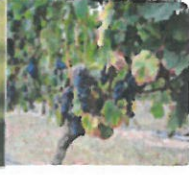
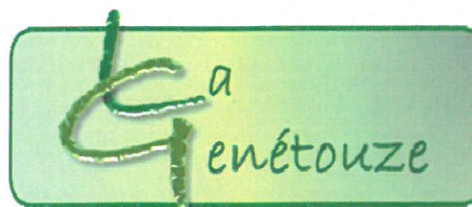


La Gazette



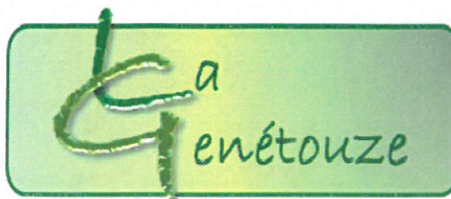
Octobre 2014



Sommaire

- page 1 Le mot du Maire
- page 2 Que s'est-il passé ...
- page 3 Divers
- pages 4 - 5 Compte rendu Conseil municipal du 7/04/2014
- pages 6-7-8 Compte rendu du Conseil municipal du 29/04/2014
- pages 9-10-11 Compte rendu du Conseil municipal du 22/05/2014
- pages 12 Compte rendu du Conseil municipal du 23/06/2014
- pages 13-14 Compte rendu du Conseil municipal du 11/09/2014
- page 15 Les réunions auxquelles nous avons assisté
- page 16 Les élections à la Genétouze
Européennes et Sénatoriales
- page 17 Nos employés communaux
Le CCAS vous propose : une complémentaire santé
- Page 18 Evènements à venir





Le mot du Maire

Le 23 Mars, vous avez été nombreux à nous soutenir dans notre projet et nous tenons à remercier l'ensemble des électeurs.

Depuis déjà 7 mois, nous assumons notre rôle à votre service. Cette période a été pour nous, celle de la découverte, de l'organisation et de l'apprentissage.

Cette « Gazette » va nous permettre de vous présenter et de vous rendre compte des actions menées tout au long de cette mandature.

Notre travail de rassemblement et de rétablissement des relations a commencé et notre objectif est de déployer maintenant, le programme pour lequel vous nous avez fait confiance.

Je vous souhaite une très bonne lecture, une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous prochainement pour une nouvelle édition.

Octobre 2014



Que s'est-il passé ...



Le 26 Avril : Notre commune reçoit le tour du Canton

Le 27 Avril : Le comité des Fêtes organise une chasse aux œufs de Pâques sur le champ de foire



Le 11 Mai : Le conseil municipal organise le « Pinier des Elus »



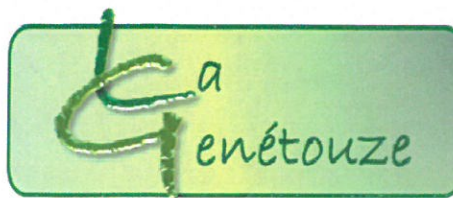
Les 17 et 18 Mai : 6^{ème} édition de la journée des véhicules du futur au Circuit de Haute Saintonge, organisé par la communauté de communes



Le 14 Juin : Course cycliste nocturne organisée par le club Bardenac-Le Fouilloux au circuit de Haute Saintonge

Les 30 et 31 Août : Le comité des Fêtes organise la fête annuelle de la commune, manèges, concours de pétanque, match de foot, fête foraine, marché nocturne, soirée disco, vide greniers, feu d'artifice !





Divers

Le 22 Mai 2014, un cambriolage a été commis dans la salle des associations. Les malfrats ont volé de l'alcool qui se trouvait dans les armoires fermées des associations qui ont été fracturées.

Une plainte a été déposée le jour même en gendarmerie.

La Boulangerie- Pâtisserie de Monsieur Frédéric Hervaud à Saint Martin de Coux, propose une tournée sur la commune de la Genétouze.

Si cela vous intéresse, veuillez le faire savoir en Mairie.

L'école du Fouilloux où deux de nos enfants sont inscrits, collecte le papier pour le revendre. L'argent collecté servira à l'organisation d'un spectacle pour l'école. Si le souhaitez, vous pouvez nous déposer en mairie, vos publicités et catalogues qui seront ensuite redonnés à l'école du Fouilloux



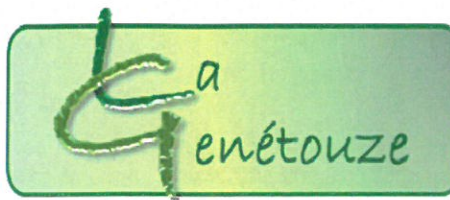
Horaires de Mairie

Lundi : 9h15 - 12h15 - 14h00 - 17h00

Mardi : 9h15 - 12h15

Jeudi : 9h15 - 12h15

Vendredi : 9h15 - 12h15



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 07 avril 2014 à 20 h 00

n° 2014 / 5

Date de convocation : le 1^{er} avril 2014

Présents : MM. Michel MARTY (Maire), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Alexandre AVRIL, Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Raphaël FLANDRIN, Véronique ICHBIAH, Jean-Michel ROUSSEAUX, Sylvette MAURICE ;

Excusé : M. Bernard BERGER (1^{er} Adjoint)

Mme Céline SERAPHIN est nommée secrétaire de séance.

Pouvoir donné : M. Bernard BERGER à M. Michel MARTY.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15.

DELIBERATIONS A PRENDRE

1) Détermination de l'autorité compétente pour prendre des décisions - Délégation du Maire aux Adjointes :

Bernard BERGER, 1^{er} Adjoint, est délégué à :

- l'urbanisme : instruction, délivrance des autorisations d'urbanisme, signature de documents (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager ou de démolir, etc....
- à la gestion des actifs de la commune,
- aux finances pour l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes.

Pascal ARSICAUD, 2^{ème} Adjoint, est délégué à :

- la direction des travaux communaux,
- à la voirie communale, mesures à prendre.

Catherine WLODARCZYK, 3^{ème} Adjoint, est déléguée à :

- l'action et aide sociale,
- à la communication,
- au recensement (enquêtes).

Ces délégations feront l'objet d'arrêtés.

2) Désignation des délégués communaux et intercommunaux :

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE

- 1 délégué : Pascal ARSICAUD

SYNDICAT INFORMATIQUE DE LA CHARENTE-MARITIME

- 1 titulaire : Catherine WLODARCZYK
- 2 suppléants : Véronique ICHBIAH et Véronique JAUDEAU

... / ...

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CYLINDRAGE ET DE NETTOIEMENT

- 2 titulaires : Pascal ARSICAUD et Raphaël FLANDRIN
- 2 suppléants : Jean-Michel ROUSSEAUX et Alexandre AVRIL

SYNDICAT DES EAUX DE CHARENTE-MARITIME

- 1 titulaire : Bernard BERGER - 1 suppléant : Raphaël FLANDRIN

SYNDICAT DES COMMUNES DU CANTON DE MONTGUYON

- 2 titulaires : Michel MARTY et Bernard BERGER

SIAH

- 2 titulaires : Pascal ARSICAUD et Raphaël FLANDRIN

SDEER

- 1 titulaire : Bernard BERGER

SIEMLFA :

- 1 titulaire : Sylvie CHADFEAU - 1 suppléant : Alexandre AVRIL

DELEGUE DE COMMUNES AUX ELECTIONS SENATORIALES

- 1 titulaire : Bernard BERGER
- 3 suppléants : Catherine WLODARCZYK, Alexandra SAINTONGEY, Véronique JAUDEAU

3) Fixation des Indemnités de Fonction du Maire et des Adjointes :

Le Conseil attribue à :

- Michel MARTY, Maire, l'indemnité maximale de maire pour les communes de moins de 500 habitants, soit 17 % de l'IB, soit une indemnité mensuelle brute de 646,25 € ;
- ses adjoints, Bernard BERGER, Pascal ARSICAUD, Catherine WLODARCZYK, l'indemnité Maximale d'adjoints pour les communes de moins de 500 habitants, soit 6,6 % de l'IB soit une indemnité mensuelle brute de 250,96 €.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

3) Modification des horaires du personnel :

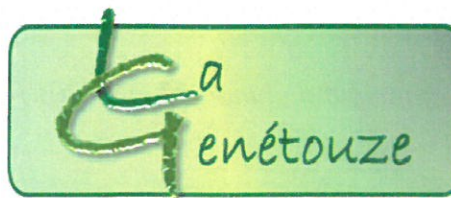
Les heures d'ouverture au public de la mairie et les horaires de travail de la secrétaire sont à revoir. Le Conseil décide de se rapprocher du Centre de Gestion afin d'opter pour la solution la plus adéquate.

DIVERS

« **Pinier** » **des Elus** : afin de remercier la population, un buffet sera organisé le dimanche 11 mai. L'organisation de la journée reste à définir.

FIN DE SEANCE : 23h00

Prochaine réunion : mardi 29 avril 2014 à 19h00



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 29 avril 2014 à 20h00 n° 2014 / 6

Date de convocation : le 24 avril 2014

Présents : MM. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Alexandre AVRIL, Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Raphaël FLANDRIN, Véronique ICHBIAH, Jean-Michel ROUSSEAUX.

Excusés : Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Sylvette MAURICE.

Mme Céline SERAPHIN est nommée secrétaire de séance.

Pouvoirs donnés : M. Pascal ARSICAUD à M. Michel MARTY ; Mme Sylvette MAURICE à M. Michel MARTY.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10 ; en présence de Mme DAUXERRE, Perceptrice à la Trésorerie de SAINT-AIGULIN.

DELIBERATIONS A PRENDRE

1) Affectation du résultat de l'exploitation 2013 :

Situation au 31/12/2013 : Investissement = - 185 440,56 € ; Fonctionnement = + 829 769,15 € ;
soit une balance de + 644 328,59 €.

Il est proposé de répartir l'avoir Fonctionnement comme suit : + 185 440,56 € en recette au cpte 1068 afin de compenser le déficit Investissement et d'affecter le reliquat (+ 644 328,59 €) en recette au cpte 002 (*excédent reporté de fonctionnement*).

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

2) Taux de contributions directes 2014 :

Il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts - Rappel des taux : Taxe d'Habitation – TH = 12,57 % ; Taxe Foncière (Bâti) – TFB = 5,23 % ; Taxe Foncière (Non Bâti) – TFNB = 37,17 % ; Cotisation Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) – CFE = 16,67 %

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

... / ...

3) Vote du Budget Primitif 2014 :

Madame DAUXERRE présente :

a) les différents indicateurs financiers de la commune ressortant au 01/01/2014 ;
conclusion : situation très saine avec un avoir de 644 328,59 € ;

b) les grandes lignes du budget prévisionnel 2014.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

Section de fonctionnement : 865 811			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	65100	Excédent	644328
Charges de personnel	85000	Produit de service	3550
Autres charges de gestion courante	43010	Impôts et taxes	114721
Charges Financières	1800	Dotation, subvention	93212
Charges exceptionnelles	8500	Autres produits	5000
Dépenses imprévues	5000	Opérations d'ordre	5000
Virement à la section d'investissement	650506		
Atténuations produits	6895		

Section d'investissement : 841 947			
Dépenses		Recettes	
Déficit	185440	Dotations	6000
Projet d'équipement	613507	Excédent de fonctionnement capitalisé	185441
Emprunt	18000	Virement de la section de fonctionnement	650506
Dépenses imprévues	20000		
Opération d'ordre	5000		

Une fiscalité stable

Les taux communaux 2014 restent identiques à ceux de l'année 2013, l'évolution de votre imposition pourra être due à l'augmentation d'autres taux (département, région) ou à l'augmentation de base.

Taxes	Taux (%)
Habitation	12,57
Foncier bâti	5,23
Foncier non bâti	37,17
Contribution Foncière des entreprises	16,67

4) Contrats de travail des employés :

Les contrats de travail des employés arrivent à échéance le 31 juillet 2014.

Concernant les contrats de Messieurs JAULIN Jean-Luc et BOURIAUD Arthur, ils ne peuvent être reconduits. La Municipalité envisage de reprendre du personnel dans le cadre des contrats aidés et se rapproche de Mme PUJOL Nathalie, Maison de l'Emploi, afin de proposer des candidatures.

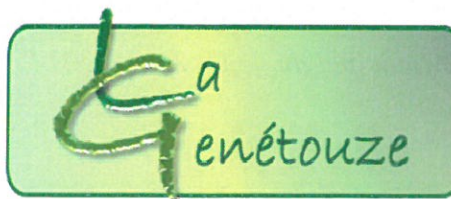
Concernant Madame SERAPHIN Céline, actuellement en contrat à durée déterminée, la Municipalité décide de la passer stagiaire pour une période d'un an avant de la titulariser. La marche à suivre sera dictée par le Centre de Gestion.

DIVERS

- Une réception organisée par l'AMF a eu lieu le vendredi 25 avril à SAINTES ; la commune était représentée par Monsieur Michel MARTY, Maire.
- Bernard BERGER représentera la commune lors de la célébration du 08 mai 2014, organisée par les Anciens Combattants - SAINT-AIGULIN ;
- Rattachement de la Commune de LA GENETOUBE en vue du regroupement des régions. Une délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal ;
- Mise en place des permanences lors des élections européennes du 25 mai 2014 ;
- Première réunion concernant l'élaboration du PLU fixée au jeudi 05 juin ;
- Pinier des Elus : Organisation de la journée et répartition des tâches.

FIN DE SEANCE : 23h40

Prochaine réunion : jeudi 22 mai 2014 à 20h00



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 22 mai 2014 à 20h00 n°2014 / 7

Date de convocation : le 15 mai 2014

Présents : MM. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Alexandre AVRIL, Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Raphaël FLANDRIN, Véronique ICHBIAH, Jean-Michel ROUSSEAUX, Sylvette MAURICE

Mme Céline SERAPHIN est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15 ; Il tient à préciser qu'une effraction a eu lieu dans la cantine, salle des associations. La porte arrière a été fracturée. Des bouteilles d'alcool ont été volées dans les armoires de l'ACCA et du Foot. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.

DELIBERATIONS A PRENDRE

1) Elections des membres du CCAS :

Dans le cadre du renouvellement du Conseil, il y a lieu de procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration du CCAS. Sont élus : Catherine WLODARCZYK, Alexandra SAINTONGEY, Sylvette MAURICE, Véronique JAUDEAU.

Sont également nommés : Marie-Thérèse ROUSSEAUX, Françoise CONSTANT, Valérie DENAUD, Patrick LAPP.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

2) Vote du Compte Administratif du CCAS :

Le Compte Administratif du CCAS est approuvé à l'unanimité.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

3) Affectation du résultat de l'exploitation du CCAS :

Il convient d'affecter 162,46 € qui seront reportés en ligne 002.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

4) Vote du Budget du CCAS :

Le Budget de 242,46 € est approuvé à l'unanimité.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

5) Indemnités au Comptable :

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Mme DAUXERRE, Perception de Saint-Aigulin l'indemnité de conseil au taux plafond, soit 269,27 €

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

6) Autorisation de poursuites d'un débiteur :

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'autoriser la perceptrice à poursuivre les débiteurs en défaut.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

7) Frais de fonctionnement des écoles de Saint-Aigulin

Suite à la réunion du 29 avril 2014 à Saint-Aigulin, il est proposé de signer une convention de participation aux frais de fonctionnement pour une durée de 3 ans. A savoir que cette convention ne prend pas en compte la réforme des rythmes scolaires.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

COMMUNE DE LA GENETOUBE- 2 AOUT le 201 mai 2014
17360

REÇU LE

30 JUL. 2014

n° 2014/ 20

Sous-préfecture de JONZAC

**EXTRAITS DU REGISTRE DE LA MAIRIE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune de **LA GENETOUBE**

Séance du 22 mai 2014

Convocation du 15 mai 2014

Nombre de conseillers en exercice : 11 - présents = 11 - votants = 11 - pour = 11 - contre = 0.

L'an deux mille quatorze, 22 mai à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel MARTY.

Etaient présents : MM. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Alexandre AVRIL, Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Raphaël FLANDRIN, Véronique ICHBIAH, Jean-Michel ROUSSEAUX, Sylvette MAURICE.

Madame Céline SERAPHIN est nommée Secrétaire de séance.

Objet : Frais de scolarité - Ecoles de Saint-Aigulin

La Commune de La Genétouze n'a pas d'école. Actuellement, les frais de scolarité d'un élève en maternelle s'élèvent à 805 € en maternelle contre 672 € en classe élémentaire. Les coûts de fonctionnement sont en constante évolution (= 10 % /an) soit pour l'année scolaire 2015/2016 : 895 € pour un élève de maternelle contre 1 071 € pour un élève de maternelle. *La réforme des rythmes scolaires n'est pas prise en compte dans ce calcul.*

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de signer une convention avec les écoles de Saint-Aigulin pour une durée de 3 ans. Le montant de la participation forfaitaire de la commune de La Genétouze sera réévalué annuellement à hauteur de 10 % par an. *Le coût entraîné par la réforme des rythmes scolaires fera l'objet d'un avenant.*

Fait et délibéré les jour, mois et an désignés ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire, Michel MARTY

Acte rendu exécutoire après dépôt en
S/Préf. de JONZAC le
Et publication ou notification du

[Signature]
MAIRIE de
LA GENETOUBE
17360

8) Désignation d'un Correspondant Défense

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il appartient de nommer un nouveau Correspondant Défense. Se propose Catherine WLODARCZYK.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

9) Délégation de signature

Monsieur le Maire autorise Mme Céline SERAPHIN à certifier conforme les photocopies concernant l'état-civil. Cette délégation fera l'objet d'un arrêté.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

10) Rattachement à la Région

La Communauté de Communes nous demande de prendre position en ce qui concerne le regroupement des Régions. La Commune de La Genétouze demande son rattachement à la Région Aquitaine

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

11) Proposition de noms en vue de la Commission Communale des Impôts Directs Locaux

Cette liste fera l'objet d'une délibération.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

ont été désigné par le directeur départemental

Titulaires

- LAPP Patrick, retraité, Les Moulières
- REIGNER YVES, agriculteur, Champagne
- LANDREAU Jacky, chauffeur, La Boulatte
- BRUDY Guy, agriculteur, Les Ecures
- CHARLASSIER Pascale, agricultrice, la Croix de Chiron
- BOBELET Ginette, retraitée, le Bourg

Suppléants

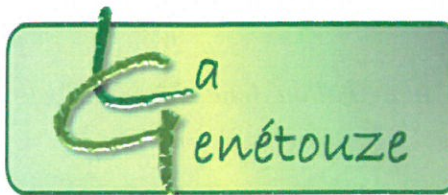
- BERGER Françoise, retraitée, le Nougier
- FROMENTAY Denis, agriculteur, Cressac
- GALLET Nathalie, mère au foyer, le Haut Mont
- FOURRAGON Sylvette, agricultrice, Mille Vents
- AUGÉAY Annick, agricultrice, les Chaumelles 17360 La Clotte
- FLANDRIN Claude, retraité agricole, la Cabane

12) Questions diverses

- Les contrats de Jean-Luc JAULIN et Arthur BOURIAUD arrivent à échéance le 31 juillet 2014 ; Il est proposé de rencontrer des candidats pour le remplacement ;
- Rappel du tour des permanences pour les Elections Européennes ;
- Bâche incendie : l'emplacement initial au stade est maintenu. Les Ets RULLIER s'occuperont du terrassement. La mise en place est prévue début juillet ;
- PLU : une réunion doit avoir lieu le 05 juin.

FIN DE SEANCE : 23h00

Prochaine réunion : lundi 23 juin 2014 à 20h00



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 23 juin 2014 à 20h00 n°2014 / 8

Date de convocation : le 18 juin 2014

Présents : MM. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Raphaël FLANDRIN, , Jean-Michel ROUSSEAUX, Sylvette MAURICE

Excusés : MM. Alexandre AVRIL, Véronique ICHBIAH.

Mme Catherine WLODARCZYK est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h20.

DELIBERATIONS A PRENDRE

1) Remplacement des contrats aidés :

Après entretien, Monsieur Patrick RAGARU sera embauché en contrat CAE à compter du 21 juillet 2014 ; Contrat de 8 mois renouvelable jusqu'à 20 mois - durée hebdomadaire : 22h00. Monsieur RAGARU entre dans le cadre où il y a possibilité de reconduire ce type de contrat 3 fois soit pour une durée totale de 60 mois.

Arthur BOURIAUD et Jean-Luc JAULIN quitteront leurs postes le 31 juillet 2014.

2) Contrat Céline SERAPHIN :

Compte-tenu du nouveau fonctionnement de la mairie, le contrat de Madame Céline SERAPHIN passe de 17h30 à 22h00 à compter du 01/09/2014 après accord du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Charente-Maritime et décide de nommer l'intéressée stagiaire.

APPROUVE POUR = 9 - CONTRE = 0

3) PLU :

La première réunion a eu lieu le 05/06/2014 - Présentation générale

4) Questions diverses

Concernant les investissements :

livraison du tracteur JOHN DEERE attendu pour fin juillet ;

lave-vaisselle de la salle polyvalente livré et posé le 24/06/14 ;

des travaux de voirie seront réalisés en septembre à hauteur de 60 000 €.

Le point à temps a été fait ;

Mise en place d'un planning pour la remise des clés de la salle polyvalente ;

Représentation de la commune à l'assemblée générale de l'école Castel Marie ;

Evocation du repas des Aînés et de l'Arbre de Noël ;

Course cycliste nocturne au Pôle Mécanique le 14/06/2014.

FIN DE SEANCE : 22h24

Prochaine réunion : jeudi 11 septembre 2014 à 20h00

3) Subventions aux associations :

Une enveloppe globale avait été allouée au compte 6574 - subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé. Il appartient aujourd'hui d'affecter une somme à chaque association. Voir le tableau ci-après.

APPROUVE POUR = 11 - CONTRE = 0

N°	Libellé	Montant alloué
A	ASSOCIATIONS DIVERSES	
1	ANC. COMBAT. ALGERIE St Aigulin	50
2	ACCA La Genétouze	1 000
3	ADMR Sud Saintonge	100
4	AIDER 17	100
5	COMITE LIAI. CANT. CYCLISME	500
6	LES CHIENS DE L'ESPOIR	50
7	GEDAR	50
8	SAPEURS POMPIERS St Aigulin	100
9	UNION SPORTIVE La Genétouze	1 000
10	COMITE des FETES La Genétouze	1 000

	S/Total A associations diverses	3 950
B	SUBVENTIONS OBLIGATOIRES	
11	Ecole Castel Marie – Chalais	600
12	Banque alimentaire	75

	S/Total B subv. obligatoires	675
	TOTAL A + B	4 625

4) Questions diverses

○ Travaux routiers :

- les argiliers ont été traités
- les revêtements routiers seront réalisés en suivant
- les fossés devraient l'être semaine prochaine

○ Repas des Aînés fait en commun avec l'Arbre de Noël des enfants le dimanche 14 décembre ; une invitation suivra.

○ Revoir l'implantation des arrêts de bus scolaire (Magrignac / Les Ouzannes)

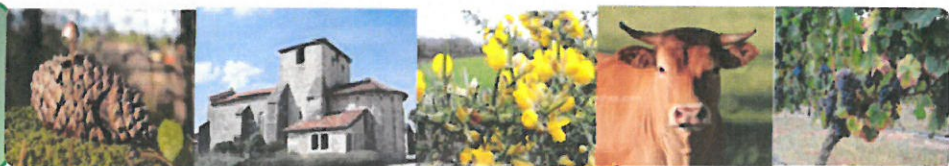
○ Fête communale :

- la fête qui s'est déroulée les 30 et 31 août a rencontré un vif succès ;
- le marché nocturne suivi du premier feu d'artifices de la commune a ramené environ 250/300 personnes ;
- le vide-greniers du dimanche a réuni environ 70 exposants.

La commune félicite le Comité des Fêtes pour l'organisation de cette manifestation

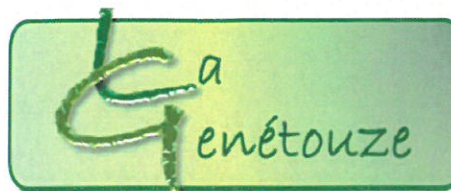
FIN DE SEANCE : 23h35

Prochaine réunion : jeudi 23 octobre 2014 à 20h00



Les réunions auxquelles nous avons assisté

08-avril	Réunion Gendarmerie Bilan 2013	M. Marty / C. Wlodarczyk
10-avril	Réunion ASA	M. Marty
17-avril	CDCHS (Communauté de Communes Haute Saintonge)	M. Marty
19-avril	AMF (Association des Maires de France) Présentation des nouveaux maires	M. Marty
29-avril	Conseil Communautaire CDCHS	M. Marty / B. Berger
29-avril	Réunion Syndicat de Communes	M. Marty / B. Berger
23-mai	Invitation commune de Boscamnant suite élections	M. Marty
27-mai	Syndicat Informatique Saintes pour préparer la dématérialisation	C. Wlodarczyk / Céline Séraphin
31-mai	Invitation Francis Savin pour le départ du Préfet	M. Marty
05-juin	Lancement PLU 1 ^{ère} réunion Avec CDHS / DDTM / Chambre Agriculture	M. Marty / B. Berger C. Wlodarczyk / V. Ichbiah
05-juin	Présentation service Etat / Préfète Jonzac	M. Marty
10-juin	Réunion ADMR à Boscamnant	C. Wlodarczyk
23-juin	Conseil municipal	
24-juin	Réunion rythmes scolaires à St Aigulin	M. Marty
26-juin	Réunion Syndicat intercommunal de cylindrage et de nettoyage (SICN) / présentation	M. Marty / P. Arsicaud
28-juin	130 ans Caserne de ST Aigulin en présence du Colonel Legras et du Colonel Verfaillie	M. Marty
11-sept	2 ^{ème} réunion PLU	M. Marty / B. Berger C. Wlodarczyk / S. Maurice
16-sept	Réunion référent tempête	B. Berger
01-oct	Visite du Sous-Préfet Poisot en Mairie Discussion autour des projets en cours : PLU, DGF, bois énergie, SOTRIVAL	M. Marty / B. Berger C. Wlodarczyk / V. Jaudeau R. Flandrin / A. Saintongey
	Réunions Syndicats voirie	P. Arsicaud / R. Flandrin JM. Rousseaux
	Réunions Syndicat SIAH	P. Arsicaud / R. Flandrin
	Réunions de chantier Pépinière d'entreprise CDHS	B. Berger / C. Wlodarczyk



Les Elections à La Genétouze en 2014

Elections Européennes du 25 Mai 2014

Inscrits : 208

Votants : 99

Suffrages exprimés : 96

Blancs : 3

Nuls : 0

Répartition des suffrages, listes ayant obtenus plu de 5 %		
Liste	Conduite par	Suffrages obtenus
Bleu Marine	M. Lebreton	44
Pour la France, agir en Europe	M. Cadec	16
UDI – Modem	M. Arthuis	10
Europe Ecologie	M. Jadot	8
Choisir notre Europe	Mme Thomas	6
Nouvelle Donne	M. Poilane	5

Elections sénatoriales du 28 Septembre 2014

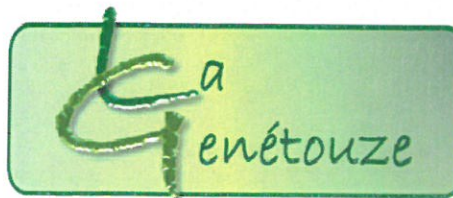
Votants : 1735

Abstentions : 13

Blancs : 25

Nuls : 10

Liste	Conduite par	Suffrages obtenus	Nombre de sièges
UMP	M. Laurent Mme Imbert	857	2
PS	M. Lalande	473	1



Nos employés communaux

- Fin des contrats aidés de Jean-Luc Jaulin et Arthur Bouriaud fin juillet
- Remplacement par Patrick Ragaru en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) à compter du 22/07/2014 pour huit mois
- Le contrat à durée déterminée de Céline Séraphin a été transformé en contrat stagiaire
- Notre employé municipal Pascal Paponnaud est en arrêt maladie depuis le 25 Août. Souhaitons lui un prompt rétablissement !

Le CCAS vous propose ...

Ma Commune Ma Santé

La Complémentaire Santé Communale, **Accessible à Tous !**

-  Une offre de groupe, mutualisée, pour l'ensemble des administrés de notre commune
-  Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
Aucune augmentation annuelle liée à l'âge
 - moins de 18 ans, à partir de 15.34€ /mois
 - de 18 à 60 ans, à partir de 24.93€ /mois
 - plus de 60 ans, à partir de 59.42€ /mois
-  Le libre choix d'une formule adaptée à tous vos besoins
2 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie - sécurité - confort
-  Un service ouvert à tous sans sélection médicale
Compatible fiscalité loi Madelin
Compatible ACS : aide d'état jusqu'à 550€ annuel sous condition de ressources
-  Un accompagnement complet
Aide à la mise en place et à la résiliation de votre contrat, construction d'une demande d'aide à l'ACS
Une sélection de professionnels de santé (dentistes-opticiens-audioprothésistes) qui s'engagent
 - Limitation des dépassements d'honoraires
 - Choix d'appareillages à prix négociés

Offre réservée exclusivement aux habitants de la commune de la Genétouze
Information complète en Mairie ou auprès du CCAS

Plus d'infos sur : <http://www.macommunemasante.org/>



Les investissements



Tracteur 6090MC John Deere
Chargeur Frontal H340 John Deere
Epareuse Griffon 1550S SMA



Lave vaisselle pour la salle polyvalente



Armoire extérieure pour défibrillateur au vestiaires du Foot

En Mairie

- Photocopieur multifonctions (imprimante, scanner, copieur) KONICA MINOLTA
- Téléphones fixes pour la mairie
- Armoires de rangement

Sur notre territoire

Lancement des travaux de voiries

- Traitement des argiliers
VC n°6 vers Mariot - route de Touret - VC n°2 vers Mille Vents - VC n°8 La Grande Caze - VC n°5 La Cabane - Micheleau
- Revêtement bicouches
VC n°5 autour de la Cabane - VC n° de Magrignac vers chez Mousset
- Réhabilitation du chemin rural de Micheleau vers Pilbret



Evénements à venir

Le 16 Novembre 2014



Le comité des fêtes organise
Une Bourse aux jouets à la salle polyvalente

☎ 06 76 64 30 39



Le 22 Novembre 2014

Le comité des fêtes organise
La Fête du Vin nouveau à la salle polyvalente

Soirée avec repas sur réservation

☎ 06 77 06 38 60

☎ 06 89 62 62 99

☎ 06 09 51 10 15

Le 14 Décembre 2014

La municipalité et le CCAS organisent

A partir de 12h00, le repas des Aînés *

A partir de 16h00, un spectacle de Noël *
Suivi d'un goûter

A partir de 18h00, un apéritif
sera offert à tous par la municipalité

Une invitation sera envoyé à chaque personne intéressée





De gauche à droite ...

Véronique Ichbiach
Conseillère municipale

Bernard Berger
1^{er} adjoint

Alexandra Saintongey
Conseillère municipale

Alexandre Avril
Conseiller municipal

Véronique Jaudeau
Conseillère municipale

Michel Marty
Maire

Jean-Michel Rousseaux
Conseiller municipal

Catherine Włodarczyk
3^{ème} adjointe

Pascal Arsicaud
2^{ème} adjoint

Raphaël Flandrin
Conseiller municipal

Sylvette Maurice
Conseillère municipale

Pour nous joindre :



la.genetouze@mairie17.com



05 60 48 233